

Des forêts vivantes grâce à la résistance citoyenne



Alain Persuy
Écologue et forestier — FNE



Forêt en libre évolution, trésor biologique
© Alain Persuy

Plantations 11/06/2021 20 minutes

La forêt est devenue un sujet de forte actualité : en raison des déperissements dus au changement climatique ? Des publications sur la santé des arbres ? De la dite « transition écologique » ? Sans doute tout cela à la fois...

Mais devant des coupes rases (laissant le sol nu) de plus en plus répétées, devant des atteintes brutales et manifestes à ce qui est un écosystème fragile et complexe avant que d'être une source de bois, la résistance citoyenne s'étoffe, s'organise, se renforce...

En voici le pourquoi et le comment.

Ce que vous allez apprendre

- Que les coupes rases sont une catastrophe écologique
- Qu'il y a lieu de se mobiliser, maintenant
- Que des solutions existent et que des personnes se mobilisent



Alain Persuy
Pour empêcher cette dérive de définitivement faire disparaître ce qu'est véritablement la forêt : un écosystème vivant, complexe, tissé de vies animales et végétales entremêlées, dans une symphonie de silences et de couleurs.

CLICK TO TWEET

Écologique, vous avez dit écologique ?

Etes-vous écologues ? Oui ? Alors chauffez-vous au bois, achetez du bois, construisez en bois, « pour être plus proche de la nature », naturellement.

Les poêles à bois sont à la mode, pellets et plaquettes forestières encensés... comment y résister ? Au nom de la transition écologique, tout est bon en matière de coupes de bois : l'appétit des grosses coopératives comme Alliance forêts bois s'avère... énorme ! Partout, les propriétaires forestiers, dépourvus d'éléments de connaissance, sont démarchés par des marchands de bois, travaillant en étroite collaboration avec le lobby des pépiniéristes, des fournisseurs de protections contre la dent des animaux sauvages, et autres produits. Mon pauvre monsieur, vos peuplements sont en impasse sylvicole, mais nous sommes là, rassurez-vous ! Nous avons la solution : il faut couper ces pauvres feuillus et replanter. Dans l'énorme majorité des cas, c'est avec du résineux : douglas, pins, essences qui se prêtent très facilement à l'industrialisation de la sylviculture. La forêt devient alors un champ d'arbres, cultivés de manière agricole !

Avec donc comme principe la plantation, parfois l'usage d'engrais et d'herbicides, comme dans les Landes de Gascogne. Puis à maturité (40 ou 50 ans), abattage des arbres avec des machines énormes ayant fait disparaître les bûcherons traditionnels.

C'est écologique, vous dit-t-on ! Et de surcroît, labellisé « gestion forestière durable », bien entendu : c'est ainsi que dans le cahier des charges PEFC (programme de reconnaissance des systèmes de certification forestière, autrefois programme européen de certification forestière), le référentiel actuellement en cours a doublé la superficie des coupes rases autorisées en zones de forte pente (30%), passant de 2 à 4 hectares. D'autre part, il y est clairement écrit que « la coupe rase n'est pas une remise en cause de la gestion forestière durable ». Chacun appréciera, en particulier en regardant la photo jointe à cet article.



Coupe rase certifiée gestion durable, Marçay février 2021
© Alain Persuy

Interdites en Suisse, très limitées en Allemagne, les coupes rases constituent pourtant des obstacles infranchissables pour de nombreuses espèces animales (insectes, reptiles, batraciens). Elles soumettent les sols, dénudés à l'érosion pluviale, au dessèchement par le vent, aux températures estivales (celles-ci peuvent atteindre jusqu'à 70° Celsius en surface les jours de canicule), ce qui fait disparaître la majorité des champignons mycorhiziens indispensables à la bonne alimentation des arbres et à leur croissance. Elles sont de véritables plaies dans les paysages, et des ouvertures confortables pour les vents tempêteux !

Par ailleurs, eu égard aux engins utilisés dans ce type de ligniculture, les sols sont tassés, voire défoncés, par le poids des machines, souvent utilisées même en période de forte hydromorphie, car comme elles coûtent très cher, il « faut les faire tourner au maximum ». Lorsqu'il y a sur les parcelles des ruisseaux, les particules fines de terre y sont entraînées et polluent l'eau, en colmatant les ouies des poissons, et recouvrant la végétation qui peine alors à respirer.



Alain Persuy
Soit le résultat exactement contraire des objectifs officiellement annoncés pour l'augmentation de la production : les productivistes prétendant toujours qu'une forêt exploitée, jeune, stocke plus de carbone qu'une vieille forêt, ce qui est faux.

CLICK TO TWEET

Une dérive productiviste clairement affichée

Le Plan national forêt bois, PNFB, élaboré par le Ministère de l'Agriculture, a décidé de passer de 65 millions de mètres cubes de bois exploités chaque année en métropole, à 90 millions à l'horizon 2050... Ce qui, selon l'excellent rapport de l'association Canopée, des Amis de la Terre et de Fern, engendrerait, suite aux conséquences de l'industrialisation évoquée plus haut, une diminution du stock de carbone de nos forêts d'environ 37 % ! Soit le résultat exactement contraire des objectifs officiellement annoncés pour cette augmentation de la production : les productivistes prétendant toujours qu'une forêt exploitée, jeune, stocke plus de carbone qu'une vieille forêt, ce qui est faux.

Ce plan est décliné régionalement : les PRFB, donc, sont élaborés sous la responsabilité de l'État. La représentativité des associations et ONG environnementalistes est certes assurée, mais de manière minoritaire ! Et devinez, les demandes de modifications, de prise en compte très concrète de la biodiversité, ne sont pas écoutées... on se demande parfois si les administrations, les établissements publics, en charge de l'intérêt général, le sont vraiment... c'est ainsi que France Nature Environnement en Nouvelle Aquitaine a voté contre le plan régional forêt bois de la région, sans que cela change quoique ce soit à l'orientation industrielle prise.

Ce qui n'est guère étonnant, dans une région où la ligniculture landaise tient une place importante : avec la monoculture de pin maritime, sur des centaines de milliers d'hectares, où l'on met de l'engrais, arrache les souches pour en faire de la plaquette forestière, où les abatteuses sont exclusives, pratiquant des coupes rases de plusieurs dizaines d'hectares : ce type de « forêt », qui n'en est pas une, mais qui relève encore une fois de l'usine à bois, se retrouve également dans le Morvan, ou le Massif Central, envahis par le Douglas, une essence venue d'Amérique du Nord et désormais coupée à 40 ans selon les exigences de l'industrie.

Là-bas, et dans d'autres forêts mixtes de feuillus et des chênes, des hêtres, des érables, et autres essences donnant de très beaux produits bois, adaptées depuis des siècles au climat, aux terrains, aux paysages et riches en biodiversité, sont rasées pour faire place à ces déserts résineux en raison de leur plus long temps de production : un pin ou un douglas se coupent à 40 ou 50 ans, un chêne à 120 ans...

Forêt mixte
© Tamagô

Tout cela s'effectuant à grand renfort de spots publicitaires pour le bois, d'affirmations comme quoi tout cela est singulièrement vertueux, puisque, cher lecteur, le bois est un produit noble et écologique.



Alain Persuy
On se demande parfois si les administrations, les établissements publics, en charge de l'intérêt général, le sont vraiment...

CLICK TO TWEET

Le prétexte du changement climatique

Pour certains lobbys, la forêt française serait vieillissante et sous-exploitée. Un bon prétexte parfaitement faux pour justifier de couper toujours plus vite. Pour d'autres, mais ce sont très souvent les mêmes, il est nécessaire de promouvoir une sylviculture dynamique pour pallier aux inévitables du changement climatique ; car couper les arbres bien plus tôt, cela permet d'éviter des décennies d'expositions aux risques biologiques ou climatiques ! Subtil raisonnement ...

L'augmentation des températures, la diminution des précipitations en période de croissance des arbres, l'apparition répétée de parasites et de maladies, entraînent des déperissements massifs. Ainsi, cet été 2020 dans les pessières monospécifiques (composées d'une seule essence) d'épicéas dans l'Est de la France : événement d'ailleurs plus que prévisible, puisque l'on n'aurait jamais dû planter cette essence montagnarde en plaine ! Mais bien entendu, les avertissements des naturalistes et écologues n'avaient pas été écoutés.

Que préconisent alors les mêmes qui avaient initié ces plantations malheureuses ? De remplacer l'épicéa, ou bien ailleurs les essences ayant subi des déperissements, non pas avec des essences indigènes bien plus intéressantes pour la biodiversité, mais par des essences exotiques, voire envahissantes comme le chêne rouge, le robinier faux acacia, le pin taeda, des sapins d'origine asiatique... Une liste des essences éligibles à des aides pour les plantations forestières a ainsi été récemment publiée, truffée d'espèces considérées en fonction de leur résistance à la sécheresse, non en prenant en compte leur impact potentiel sur les écosystèmes dans lesquelles elles seront introduites, avec de forts risques de pollutions génétiques. Tout ceci, par exemple, dans le cadre du « Plan national de relance » qui mobilisera 200 millions d'euros sur deux ans pour reboiser 45 000 hectares.

Selon les responsables de la Société botanique de France, ce recours à des essences exotiques est une aberration. Guillaume Decoco, Elisabeth Dodinet et Pierre-Henri Gouyon ont publié dans le Monde du 24 avril 2021 une tribune éloquentة à ce sujet.

La forêt a son cycle où, à chaque étape, d'autres organismes prennent place et jouent leur rôle

Devant ces chantiers dévastateurs, devant le spectacle imposé de ces coupes rases, devant les preuves évidentes que la biodiversité y disparaît, devant ce bouleversement des paysages et des environnements, de plus en plus différenciés, de citoyens se révoltent ! Le mot n'est pas trop fort, mais en s'appuyant sur des alternatives sylvicoles crédibles, nous allons le voir, sur des solutions viables, éprouvées sur le terrain, pour empêcher cette dérive de définitivement faire disparaître ce qu'est véritablement la forêt : un écosystème vivant, complexe, tissé de vies animales et végétales entremêlées, dans une symphonie de silences et de couleurs.



Alain Persuy
Pour certains lobbys, la forêt française serait vieillissante et sous-exploitée. Un bon prétexte parfaitement faux pour justifier de couper toujours plus vite.

CLICK TO TWEET

Mais qu'est-ce donc qu'une forêt ?

La plus incompréhensible des définitions est établie par l'une des organisations mondiales les plus connues, la FAO soit la Food and Agriculture Organization, fondée en 1946 et dont le siège social est à Rome :

« Sont considérées, et comptabilisées comme forêts, des terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert forestier de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ... »

Cette incongruité est également retenue par l'IGN, l'Institut national de l'information géographique et forestière ! Autrement dit, quelques rangs de peupliers ou de sapins de Noël seraient des forêts ? Il est donc grand temps de rappeler le fondamental : une forêt est à l'écosystème, comme le résumé fort bien cette phrase, trouvée dans un roman récent : « Forêt : communauté écologique, étendue et complexe, dominée par les arbres et capable d'assurer sa perpétuation ».

Les souches c'est bien... Les arbres morts entiers c'est bien mieux !

Etendue, en effet s'il faut donner un chiffre, signifie que jusqu'à 100 hectares ou se trouve dans son bois, à partir de cet espace, des zones dans une forêt, où la sylvigénèse (libre fonctionnement du milieu) peut alors s'exercer de manière satisfaisante.

Complexes : (les écosystèmes forestier est caractérisé par une multitude de relations entre producteurs : car l'écosystème), consommateurs (les animaux), prédateurs plus décomposeurs.

Si les arbres en sont assurément les éléments dominants, entre eux s'imbriquent de nombreux milieux naturels qui font la valeur écologique de l'ensemble : landes, tourbières, pelouses, zones humides, etc. D'autre part, existent, dans une forêt dite de ce nom, des strates différentes, c'est à dire plusieurs niveaux de hauteur de végétation, où la faune et la flore peuvent nicher, se nourrir, s'abriter, se développer. Nous sommes donc très loin des écrits de la FAO et des forêts plantées, composées d'une seule strate, celle des arbres de production, dans le meilleur des cas avec une strate herbacée appauvrie, où l'on ne fait que peu de cas de la biodiversité, pourvu qu'elles rapportent.



Alain Persuy
Interdites en Suisse, très limitées en Allemagne, les coupes rases constituent pourtant des obstacles infranchissables pour de nombreuses espèces animales (insectes, reptiles, batraciens)

CLICK TO TWEET

Les sanglots longs des forêts vivantes...

Alors se lèvent des associations, des collectifs, des manifestations, de plus en plus nombreuses, pour affirmer que la seule forêt vivante et vivable est celle qui est gérée de manière multifonctionnelle, c'est à dire produisant en même temps du bois, de la biodiversité et des aménités diverses.

Depuis quelques années, plusieurs films et documentaires ont témoigné de cette mobilisation citoyenne faisante : « Le Temps des forêts », en 2018 (F. X. Drouet), « La Forêt est à nous », en 2020 (A. Faisandier), « Morvan, pour quelques douglas de plus » en 2021 (F. Cuveillier)... avec un large public à chaque fois. Présédés ou suivis par plusieurs livres, qui dénoncent mais aussi proposent des solutions : ainsi de « Nos forêts en danger » (A. C. Rameau) chez Atlande et de « Main basse sur nos forêts » (G. d'Allens) au Seuil.

Si les lobbys industriels bougent et se défontent, celui des citoyens, des ruraux, des forestiers qui se disent résistants, s'active donc lui aussi et de plus en plus, suscitant la réaction de leurs opposants, d'où l'origine des campagnes publicitaires à plusieurs millions d'euros engagées pour que l'on continue la fuite en avant.



Alain Persuy
Devant les menaces, un peu partout, des personnes concernées par la sauvegarde des forêts et leur gestion environnementale, se réunissent ainsi pour pouvoir acheter des parcelles forestières : une réponse intelligente, proportionnée, dynamique.

CLICK TO TWEET

Aux actions, citoyens !

Ce mouvement, initié dès les années 1976, avec la parution du livre « France ta forêt fout le camp » chez Stock, qui dénonçait les coupes rases et l'enrésinement massif (djà !) développent désormais de nouvelles formes, à côté des traditionnelles pétitions et lettres ouvertes, comme celle du collectif SOS forêts, publiée en avril 2014 et adressée au Sénat à l'occasion d'un projet de loi sur la forêt, protestant contre la destruction de la biodiversité et la richesse paysagère des forêts. De multiples actions, parfois convergentes, naissent un peu partout, notamment dans les régions impactées par les menaces déjà listées.

L'interpellation des députés

Par l'envoi de messages demandant qu'ils déposent des projets de loi pour obliger à la protection de la biodiversité forestière et des milieux.

La prise en compte des conséquences de ses achats personnels

Dans la vie de tous les jours : que ce soit ceux de bois, de papier, de produits alimentaires et autres, en regardant la provenance et la culture de ceux-ci. Rappeler ici la question brûlante de l'huile de palme, dont la composition intensive est la cause de la destruction de dizaines de millions d'hectares de forêts tropicales, alors même que des produits de substitution existent et sont déjà utilisés dans nombre de produits (margarines, etc.). Méfiez-vous, l'huile de palme est encore contenue dans de nombreux produits, même bios, sous des appellations diverses telle que huile palmiste, graisse de palme, graisse palmiste, mono stéarate de glycérol, oléine de palme, stéarine de palme, palmiste, etc.

Quand Barnabé disparaît

En achetant du soja ou de la viande bio, tout comme en achetant moins de viande, vous vous donnez une chance de contribuer à diminuer votre empreinte forêt ! N'achetez plus de bœuf ou de cuir venant d'Amazonie, exigez des grandes marques la traçabilité réelle de leurs marchandises, exigez de savoir d'où provient ce que vous achetez. Si vous achetez de l'or, demandez d'où il vient ! Refusez celui provenant de l'orpaillage illégal.

Quant au bois : étant donné le peu de fiabilité des approvisionnements, l'incertitude quant aux effets sur les populations autochtones et les écosystèmes, gestion faite par les grandes sociétés forestières agissant outre-mer et hors métropole, devant par ailleurs la nécessité de maintenir une industrie du bois en France, adaptée aux territoires, privilégiez pour vos achats des essences locales : le chêne, le châtaigner, le pin, les érables, le sapin, le hêtre, etc. Vous paierez sans doute un peu plus cher, mais vous donnerez des débouchés à des entreprises locales elles aussi. Renseignez-vous, s'il s'agit de bois certifié, de préférence FSC.

La création de Groupements Forestiers, engagés dans une sylviculture douce

Un GF (Groupement Forestier) est une société civile dont les investisseurs détiennent des parts. Chaque investisseur est donc associé. C'est cette société qui va détenir un ou plusieurs actifs forestiers. Pour le créer, les associés doivent s'adresser à un notaire en vue de rédiger les statuts du groupement conformes à la législation en vigueur. Les Groupements Forestiers ont été créés en 1954.

Devant les menaces, un peu partout, des personnes concernées par la sauvegarde des forêts et leur gestion environnementale, se réunissent ainsi pour pouvoir acheter des parcelles forestières : une réponse intelligente, proportionnée, dynamique.

En voici quelques exemples, que l'association Réseau Pour les alternatives forestières, recense régulièrement sur son site :

■ L'association Faïte et Racines

En Corrèze, l'association Faïte et Racines achète des forêts. Avec environ 60 hectares en propriété et en jouissance, l'association fait ses racines sur ce bout de territoire au nord d'Argent. Ce massif d'un seul tenant, d'une grande valeur écologique et patrimoniale, est situé dans les gorges du Doustre. Il est constitué en majorité de feuillus et contient des plantations éparses de sapin blanc et de Douglas. L'association projette d'y mener inventaires forestiers et suivi de la faune.

■ L'association Forêts sans âge

En Dordogne, cette association veut montrer que des alternatives au modèle industriel sont possibles. Elle est née en 2009 du traumatisme provoqué par les coupes rases de grande envergure laissant des sols abimés et sans végétation, avec arrachage des souches, des paysages dévastés, des chemins ruraux impraticables, la destruction des habitats et la perturbation du cycle de l'eau.

■ Le groupement forestier Cerf Vert

Ce groupement forestier participatif a été créé fin 2020, grâce à la mobilisation d'une vingtaine de personnes. Il vise à acquérir des parcelles de forêt pour développer, de manière humble et en s'appuyant sur des partenariats avec des professionnels forestiers, une gestion forestière douce, respectueuse de la biodiversité.

C'est une démarche ouverte, participative et conviviale. Le groupement s'attache à une approche orientée vers les enjeux écologiques et la sylviculture douce, favorisant le développement de la biodiversité, tout en assurant une pérennité économique qui permettra la viabilité dans le temps et garantira l'indépendance du groupement.

■ Le groupement forestier du Chat sauvage

Avec un nom pareil, nul doute que ce soit l'un des meilleurs exemples de ce genre de structure. Né dans le Morvan, créé pour défendre la forêt traditionnelle du Morvan où un grand nombre d'essences se côtoient. Sur son site, le groupement explique précisément pourquoi il a été constitué :

« Bien que participant de l'attractivité du territoire et de son dynamisme économique (tourisme...), cette forêt traditionnelle a été progressivement remplacée par la monoculture de résineux. Les plantations de sapins, apparues au milieu du XIX^e siècle, représentaient environ 25% des surfaces boisées dans les années 1970. Elles couvrent aujourd'hui 60% de la superficie forestière du Morvan et sont en expansion rapide.

L'exploitation intensive en monoculture des résineux relève d'une gestion à courte vue de la forêt. Elle a des conséquences environnementales, économiques et sociales graves, comparables à celles de l'agriculture intensive.

Il existe une autre façon de gérer la forêt, plus douce, qui considère que les aspects économiques, environnementaux et sociaux sont non seulement compatibles, mais intimement liés et complémentaires. »

Le groupement forestier du Chat sauvage s'inscrit dans un mouvement européen de gestion respectueuse du cycle de la forêt et de ses écosystèmes. Les principes d'un tel mode d'exploitation ont été développés par l'association Pro Silva, ils servent de référence au groupement dans sa gestion de la forêt.

Pour conclure

Résister ? En tant que citoyens : ne plus se taire, agir, se montrer, démontrer... Pour que vive encore la vraie forêt, riche en vies multiples et productrice de bois, à côté de forêts laissées en libre évolution, alors refuges précieux du peuple de plumes, de poils et de chitine, dans la magie des émotions et du lent passage des âges.

À vos actes !

Les spécialistes du sujet sont sur vos réseaux sociaux préférés



Alain Persuy
Écologue et forestier — FNE

Écologue et forestier de métier, membre et administrateur de nombreuses ONG traitant des problèmes et des thèmes forestiers.

Passionné par ce milieu, fragile et menacé, il a publié plusieurs livres sur le sujet de la forêt vivante et vivable, enseigne l'écosystème forestier en Masters et milite à la fois pour des forêts gérées de manière multifonctionnelle et la création ou le confortement de grandes forêts laissées en évolution libre.

Son prochain ouvrage traitera des actions de résistance citoyenne pour sauvegarder les forêts : à l'instar de bien d'autres, il affirme que les forêts industrielles de plantation ne sont pas des forêts, au sens écologique et biologique du mot.

Membre du Directoire forêts de FNE, du groupe forêts du comité français de l'UICN, administrateur de FNE NA et de l'Agence régionale de la biodiversité en Nouvelle Aquitaine.